



Association Lyonnaise Santé Education
26, rue Bouteille
69001 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

52, boulevard des Brotteaux, 69006 Lyon – France
www.valorya-conseils.fr

VALORYA SELARL au capital de 1 500 €
RCS Lyon D 947 918 827
N° TVA Intracommunautaire : FR24947918827
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Auvergne Rhône-Alpes
Membre de la compagnie régionale de Lyon-Riom

**Association Lyonnaise Santé Education
ALYSE**

Siège social : 26, rue Bouteille
69001 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de l'association Lyonnaise Santé Education,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALYSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 02/06/2026

VALORYA

Edouard TOULORGE

Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	2 767	2 767		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	19 908	14 968	4 940	7 354
Autres immobilisations corporelles	319 632	193 562	126 070	124 934
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				140
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	342 307	211 297	131 010	132 428
Comptes de liaison				
III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 639		20 639	17 652
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	175 985		175 985	72 236
Charges constatées d'avance	5 391		5 391	437
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	139 675		139 675	281 220
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	341 690		341 690	371 545
Frais d'émission des emprunts				
V				
Primes de remboursement des emprunts				
VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	683 997	211 297	472 700	503 973

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	296 553	469 600
Excédent ou déficit de l'exercice	-81 440	-173 047
Situation nette	215 113	296 553
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	63 825	67 996
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	278 938	364 549
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	67 000	
Provisions pour charges	11 652	9 188
TOTAL DES PROVISIONS IV	78 652	9 188
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 827	36 249
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	100 269	93 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14	670
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	115 110	130 236
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	472 700	503 973

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 660	1 220
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	806 701	658 809
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	285 120	258 059
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		33 007
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	30 608	402
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 124 089	951 497
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	236 989	270 279
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	40 484	30 944
Salaires	635 215	581 470
Cotisations sociales	193 905	202 443
Dotations aux amortissement et dépréciations	29 189	26 600
Dotations aux provisions	69 464	952
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 289	9 888
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 207 536	1 122 576
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-83 447	-171 079
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 167	5 751
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 167	5 751

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 167	5 751
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-81 280	-165 327
Produits exceptionnels V		10 262
Charges exceptionnelles VI		17 114
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-6 852
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	161	868
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 126 256	967 511
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 207 696	1 140 557
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-81 440	-173 047
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	83 553	90 687
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	83 553	90 687
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	83 553	90 687
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	83 553	90 687

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 470 594 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -81 440 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association a pour objet de gérer 2 établissements d'accueils collectif de la petite enfance, sur le territoire de la métropole de Lyon, et s'emploie à développer toute action concourant à ce but. Elle poursuit des activités à but non lucratif. Les activités réalisées sont les suivantes :

- Accueil de jeunes enfants de 3 mois à 6 ans, insertion professionnelle

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

- Crèche Alysé : 26 rue Bouteille, 69001 Lyon

- Crèche Chardonnet : 2 place Chardonnet 69001 Lyon

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Changements comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il implique un changement de méthodes comptables issu de textes réglementaires.

Celui-ci a donné lieu aux reclassements suivants :

- le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation
 - suppression des transferts de charges : classement dans les différents comptes proposés par le règlement en résultat d'exploitation
- L'impact est mineur en termes de présentation pour l'entité.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Agencements et aménagements	10 ans	
• Logiciel		3 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	5	ans,
• Mobilier		5 ans,
• Autres		5 ans

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques s'élèvent à 67 000€ à la clôture de l'exercice et concernent un litige concernant deux assignations en justice pour un montant de 55 000€ et de 12 000€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Elles sont évaluées en 2025 à hauteur de 173 308.91€ :

- CAF prestation de service : 173 308.91 €

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2022-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 11 652 euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes de l'association, concernant uniquement la mission d'audit légal, s'élèvent à 3 744 euros au titre de l'exercice.

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux pour 83 553 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Le montant des rémunérations pour l'exercice des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du conseil d'administration, est de 0 €..

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	2 767			2 767
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 767			2 767
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 908			19 908
Autres immobilisations corporelles	291 721	27 911		319 632
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	311 629	27 911		339 540
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	140		140	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	140		140	
TOTAL GÉNÉRAL	314 536	27 911	140	342 307

		Ventilation des augmentations				
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	27 911			27 911		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	27 911			27 911		

		Ventilation des diminutions				
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	140			140		
TOTAL GÉNÉRAL	140			140		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	2 767			2 767
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 767			2 767
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	12 554	2 414		14 968
Autres immobilisations corporelles	166 787	26 775		193 562
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179 342	29 189		208 530
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	182 108	29 189		211 297

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	29 189				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	29 189				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	20 639	20 639	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	342	342	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	173 309	173 309	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 334	2 334	
Charges constatées d'avance	5 391	5 391	
TOTAL		202 015	202 015

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 827	14 827		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	38 516	38 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 333	50 333		
Impôts sur les bénéfices	161	161		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 260	11 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	14	14		
Produits constatés d'avance				
TOTAL		115 110	115 110	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	469 600	-173 047			296 553
Excédent ou déficit de l'exercice	-173 047	173 047		-81 440	-81 440
Situation nette	296 553			-81 440	215 113
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	67 996		13 850	18 020	63 825
Provisions réglementées					
TOTAL	364 549		13 850	-63 420	278 938

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Travaux atelier	5 000	1 957	500	1 457
Projet végétalisation - Ville de Lyon	26 385	24 902	2 638	22 264
Projet végétalisation - Etat	44 121	41 137	4 412	36 725
CAF	13 850		10 470	3 380
TOTAL	89 356	67 996	18 020	63 826

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges		67 000			67 000
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES		67 000			67 000
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	9 188	11 652	9 188		11 652
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES		9 188	11 652	9 188	11 652
TOTAL DES PROVISIONS		9 188	78 652	9 188	78 652

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
TOTAL			
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
Mise à disposition des locaux par la ville de Lyon		83 553	90 687
TOTAL			
862 - Prestation			
TOTAL			
864 - Personnel bénévole			
TOTAL			
TOTAL GENERAL			
TOTAL GENERAL			
	Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
		Crédit	Crédit
870 - Dons en nature			
TOTAL			
871 - Prestation en nature			
Mise à disposition des locaux par la ville de Lyon		83 553	90 687
TOTAL			
875 - Bénévolat			
TOTAL			
TOTAL GENERAL			
TOTAL GENERAL			

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 823	7 328
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 148	38 131
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	56 971	45 459

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	5 391	437
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	5 391	437

Commentaires : néant



52, boulevard des Brotteaux, 69006 Lyon — France
www.valorya-conseils.fr